

Département
de l'Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mille vingt trois, le 5 juillet à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge MERCIER, Maire.

Nombre de conseillers : 12
Nombre de présents : 11

Etaient présents : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, GAS Marcel, ROSTAING Jean-Pierre, CICOSELLA Sébastien, ROMATIF Julien, HUMBERT Régis, MONIN Florence, FANJAT Pierre, POURCHERE Jean-Daniel, GUERRERO Elisabeth.

Absente excusée : GENTIL Dominique (pouvoir à ROMATIF Julien)

Date de la convocation : 29 juin 2023

Secrétaire de séance : FAVRE-PETIT-MERMET Patricia,

Objet de la délibération : Validation du projet EVALLY PROMOTION

Suite à la délibération 2023-013 du 29/03/2023 dernier, relative à la mission confiée à Evally Promotion sur le projet immobilier d'un tènement de la commune de Primarette, parcelle AI 34 de 5888m² et consécutivement au projet présenté le 13 juin dernier à l'équipe municipale, le maire demande à l'assemblée de valider ce projet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide l'ensemble du projet présenté, par 11 voix pour et 1 absence.

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 5 juillet 2023

Le Maire,
Serge MERCIER

